

**Procès-Verbal du Conseil Communautaire
Du 25 Février 2025**

.....

Présents : BAUDURET Jean-Claude, BENOIT Michel, BOURGEOIS Thierry, BRUNEEL Christian, CART-LAMY Jocelyne, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, COTTER Marie-Angélique, CUBY Tanguy, DELACROIX Jean-Luc, FAIVRE Liliane, FICHOT Christine, GRAPPE Bernadette, JEUNET Mélanie, MICHELLI Patricia, PIRAZZI Philippe, PIRON Hervé, RICHARD Jean, ROUX Damien, SILVA Anne-Laure, VESPA Françoise

Absents excusés : AUGER Yvan, BOUCHOT Nathalie, JARNO Pascal, RIGOULOT Marie-Pascale, SCHIAVONI Laure

Absents : NOUVELOT Ghislaine

Ont donné pouvoir : BOUCHOT Nathalie à BAUDURET Jean-Claude
JARNO Pascal à JEUNET Mélanie
RIGOULOT Marie-Pascale à Christine FICHOT
SCHIAVONI Laure à Anne-Laure SILVA

Secrétaire de séance : FAIVRE Liliane

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres votants : 25

.....

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 14 Janvier 2025

1. EHPAD : Tableau des emplois
2. Débat d'orientation budgétaire
3. Compte administratif
4. Compte de gestion
5. Affectation des résultats
6. Vote du taux de la taxe des ordures ménagères
7. Cotisation GEMAPI
8. Validation de l'avant-projet définitif pour la Maison de Santé
9. Subvention Mission Locale
10. Demande de subvention de Ferme en Ferme
11. Adoption d'une forfait mobilité à destination des agents de la collectivité

Faute d'éléments nécessaires, Madame la Présidente propose à l'assemblée, de retirer les points suivants à l'ordre du jour :

2. Débat d'orientation budgétaire
3. Compte administratif
4. Compte de gestion
5. Affectation de résultats

Les délégués donnent leur accord

Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 14 Janvier 2024 : unanimité

1. EHPAD – Tableau des emplois

Considérant le bon fonctionnement des services de l'EHPAD Louise Mignot,

Vu l'avis favorable émis lors du CST du 13 Février 2025,

Madame la Présidente propose de mettre à jour le tableau des emplois comme suit :

- Filière médico-sociale à compter du 01 Mars 2025
- Suppression d'un poste Infirmier Soins Généraux Classe Normale à temps non complet de 28h
- Création d'un poste Infirmier Soins Généraux Classe Normale à temps complet de 35h

→Vote : **unanimité**

2. **Débat d'orientation budgétaire**

→ retiré de l'ordre du jour

3. **Compte administratif**

→ retiré de l'ordre du jour

4. **Compte de gestion**

→ retiré de l'ordre du jour

5. **Affectation des résultats**

→ retiré de l'ordre du jour

6. Vote du taux de la taxe des ordures ménagères

Madame la Présidente propose de conserver pour 2025 le même taux de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères qu'en 2024 soit :Taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2025 : 9.95 %

→Vote : **à l'unanimité**

7. Cotisation GEMAPI

Vu la délibération du 12 septembre validant l'exercice de la nouvelle compétence GEMAPI par le Communauté de Communes La Grandvallière et son transfert au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura,

Madame la Présidente propose à l'assemblée :

- de valider la cotisation au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura pour les actions 2025 relevant de la GEMAPI soit 40 497 euros;
- de recourir à la taxe GEMAPI pour financer sur 2025 les dépenses GEMAPI du programme d'actions pour un montant de 40 497 euros, conformément au plan d'actions prévisionnel.

→Vote : **à l'unanimité**

8. Validation de l'avant-projet définitif pour la Maison de Santé

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Considérant l'Avant-projet Définitif présenté par la maîtrise d'œuvre le 18 février 2025, estimant le montant des travaux à 714 400 € HT, soit un montant toutes dépenses confondues de 937 400 € HT, détaillées dans l'annexe jointe.

Considérant qu'en application du livre IV du Code de la commande publique et en application des clauses du contrat de maîtrise d'œuvre, il y a lieu de fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre,

Madame la Présidente propose à l'assemblée de :

- Approuver l'Avant-projet Définitif établi par le maître d'œuvre et estimant les travaux à 714 400 € HT soit 937 400 € HT toutes dépenses confondues, détaillées dans l'annexe jointe,
- Prendre note, conformément au livre IV du Code la commande publique et en application des clauses du contrat de maîtrise d'œuvre, qu'il y aura lieu de fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre par voie d'avenant lors de la validation de la phase PRO-DCE,
- Demander au maître d'œuvre par voie d'ordre de service de poursuivre son travail en préparant les Autorisations nécessaires et les phases PRO et Dossier de Consultation des Entreprises.
- Autoriser Madame la Présidente ou à défaut le 1er vice-président à signer tout document relatif à l'opération,
- S'engager à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt et du FCTVA, et à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Vote : à l'unanimité

9. Subvention Mission Locale

La Présidente rappelle le rôle et les objectifs de la Mission Locale auprès des jeunes de 16 à 26 ans. Cet organisme sollicite la communauté de communes pour une aide financière basée dorénavant sur le nombre d'habitants.

Elle propose de verser une subvention de 3 011 € euros pour l'année 2025

→**Vote : à l'unanimité**

10. Demande de subvention de Ferme en Ferme

La présidente rappelle que la coordination au niveau départemental du projet « Le Jura de ferme en ferme » a été confié au CPIE Haut-Jura (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et s'inscrit dans l'opération nationale « La France de ferme en Ferme ». Cette opération regroupe des agriculteurs qui ouvrent leurs fermes au public. Ils offrent ainsi l'occasion de découvrir leur métier, leurs savoir-faire et leurs pratiques agricoles au travers de visites guidées et de dégustations. 3 fermes du territoire participent à cette opération.

Il est proposé d'attribuer au CPIE Haut-Jura une subvention de 750€ pour l'édition 2025 de l'opération « Le Jura de ferme en ferme ».

→**Vote : à l'unanimité**

La séance est levée 21h00

Le secrétaire de séance

Liliane FAIVRE

La Présidente

Françoise VESPA

